



La raison de notre espérance

Les responsabilités des membres de l'Église

Le devoir de se joindre à l'Église

« Puisque cette sainte assemblée et communauté est l'assemblée des sauvés et qu'il n'y a pas de salut en dehors d'elle, nous croyons que personne ne doit se retirer de cette assemblée pour se contenter de se retrouver seul, quels que soient sa condition ou son rang. Tous doivent se joindre et s'unir à elle, contribuant à l'unité de l'Église en se soumettant à son instruction et à sa discipline, en acceptant de porter le joug de Jésus-Christ et en servant leurs frères pour les édifier, selon les dons que Dieu leur a accordés en tant que membres d'un même corps. »

Afin que cette unité soit mieux gardée, c'est le devoir de tous les croyants, selon la Parole de Dieu, de se séparer de ceux qui ne font pas partie de l'Église et de se joindre à cette assemblée partout où Dieu l'a établie. Ils doivent le faire même si les autorités civiles et les décrets des dirigeants s'y opposent et que la mort ou la punition corporelle en découlent. Ainsi, tous ceux qui se retirent de l'Église ou qui ne s'y joignent pas s'opposent à ce que Dieu a ordonné. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 28

1. Se soumettre à l'instruction et à la discipline de l'Église
2. Porter le joug de Jésus-Christ
3. Servir les frères pour les édifier
4. Servir selon les dons que Dieu a mis en nous

Nous avons tous l'obligation de nous joindre à l'Église du Seigneur Jésus-Christ. La Parole de Dieu nous le commande et nous donne de bonnes raisons de le faire, autant pour notre bien que pour le bien des autres, mais avant tout pour la gloire de Dieu, qui est digne d'être adoré et servi par tout son peuple. Nos responsabilités à l'égard de l'Église ne se limitent pas à faire acte de présence le dimanche. Nous sommes appelés à participer activement à la vie de l'Église, comme le rappelle la Confession de foi des Pays-Bas.

« Tous doivent se joindre et s'unir à elle, contribuant à l'unité de l'Église en se soumettant à son instruction et à sa discipline, en acceptant de porter le joug de »

Jésus-Christ et en servant leurs frères pour les édifier, selon les dons que Dieu leur a accordés en tant que membres d'un même corps » (art. 28).

Une fois que les croyants se sont joints à l'Église, ils doivent s'efforcer de « *conserver l'unité de l'Esprit par le lien de la paix* » (Ép 4.3). Comment concrètement maintenir l'unité de l'Église? Nous avons besoin de beaucoup d'humilité, de douceur et d'amour les uns envers les autres (Ép 4.2). L'article 28 mentionne trois responsabilités principales qui contribuent à l'unité et au bien de l'Église.

1. Se soumettre à l'instruction et à la discipline de l'Église

Tout d'abord, concernant l'Église du Seigneur, nous avons le devoir de nous soumettre « *à son instruction et à sa discipline* » (art. 28). L'unité de l'Église n'est pas une notion vague ou abstraite. Nous contribuons à maintenir l'unité de l'Église en nous soumettant à sa prédication et à son enseignement et en acceptant sa discipline. La discipline ne se limite pas à celle que l'on exerce officiellement envers les personnes délinquantes. C'est la discipline comprise dans le sens large, qui inclut tout ce qui contribue à faire de nous des disciples. « *Faites de toutes les nations des disciples. [...] Enseignez- leur à garder tout ce que je vous ai prescrit* » (Mt 28.19-20).

Lorsque nous nous joignons à l'Église du Seigneur, nous ne pouvons pas choisir à la carte ce qui nous plaît et refuser de suivre une partie de l'enseignement et de la direction qui nous plaît moins. Nous sommes appelés à nous soumettre avec gratitude aussi bien à son enseignement qu'à sa discipline. Nous en avons besoin afin de vivre comme disciples de Jésus-Christ. Quelqu'un pourrait, par exemple, demander : « Puis-je faire partie de l'Église réformée sans accepter toute sa doctrine? » Cette personne devrait plutôt se demander : « Si je fais partie de l'Église réformée, comment puis-je assumer ma responsabilité de mieux comprendre l'enseignement de cette Église, de m'en nourrir pour ma croissance chrétienne et de m'y soumettre avec joie? »

L'idée de soumission n'a pas beaucoup la cote de nos jours. Aussitôt que nous parlons de soumission, les gens deviennent nerveux, ils craignent de perdre leur liberté et d'être rabaissés à un rang inférieur. Bien sûr, lorsque des bergers mal avisés commettent des abus d'autorité ou des abus spirituels, les effets dévastateurs chez les victimes entraîneront forcément de la méfiance à l'égard de toute autorité spirituelle future et nécessitera très souvent un long et pénible processus de guérison.

Bien que nous comprenions tout à fait ces situations particulières et que nous devions faire preuve de grande compassion et sollicitude envers les personnes qui ont subi de tels abus, il n'en demeure pas moins que la Bible nous appelle à nous soumettre aux autorités, tout en affirmant que nous sommes tous créés à l'image de Dieu.

Le Fils de Dieu lui-même, qui est de même nature que le Père, a bien voulu se soumettre librement à la volonté de son Père, sans que cela n'enlève quoi que soit à sa divinité. « *Père, si tu le veux, éloigne de moi cette coupe. Toutefois, que ce ne soit pas ma volonté, mais la tienne qui soit faite* » (Lc 22.42). Nous pouvons nous soumettre aux autorités humaines que Dieu a établies pour notre bien sans que cela nous dévalorise.

« Obéissez à vos conducteurs et soyez-leur soumis. Car ils veillent au bien de vos âmes, dont ils devront rendre compte. Faites en sorte qu'ils puissent le faire avec joie et non en gémissant, ce qui ne serait pas à votre avantage » (Hé 13.17).

C'est la responsabilité de tout chrétien à l'égard des dirigeants de l'Église. Cette responsabilité, assumée avec humilité et reconnaissance, est « à notre avantage ». Elle nous procure des bienfaits spirituels que le Seigneur déverse sur nous au moyen du ministère de ceux qui veillent pastoralement à notre bien spirituel.

L'autorité de service des anciens, des pasteurs et des diacres comporte toutefois des limites, ceux-ci devant eux-mêmes se soumettre les uns aux autres sous l'autorité ultime du Seigneur et de sa Parole. Ils sont appelés, non à dominer, mais à servir et à devenir les modèles du troupeau, comme les Écritures nous enseignent (Mc 10.42-45; 1 Pi 5.1-3).

2. Porter le joug de Jésus-Christ

Deuxièmement, l'article 28 continue en disant que nous devons accepter « de porter le joug de Jésus-Christ ». Cette expression reprend la parole bien connue de Jésus qui a dit :

« Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez du repos pour vos âmes. Car mon joug est aisé, et mon fardeau léger » (Mt 11.28-30).

Accepter de porter son joug signifie que, notre Sauveur nous ayant déchargés du pesant fardeau de nos péchés et nous ayant rafraîchis et procuré le repos dans sa grâce, nous voulons obéir à ses commandements d'un cœur nouveau et reconnaissant avec la force de son Esprit Saint.

Cela inclut l'honneur que nous sommes appelés à rendre aux ministères particuliers qu'il a établis dans son Église. Nous ne pouvons pas nous contenter de rester isolés et de suivre nos propres désirs. Nous devons continuellement être des étudiants à l'école du Christ, sous les bons soins des pasteurs et des anciens que le Saint-Esprit a établis pour nous guider selon sa Parole.

Les dirigeants spirituels doivent toutefois se souvenir que le joug du Seigneur ne représente pas un lourd fardeau; au contraire, il est léger et bienfaisant, car Jésus lui-même se montre doux et humble de cœur. L'appel du Christ témoigne de sa compassion envers ceux qui sont chargés de toutes sortes de fardeaux. Sous le joug du Christ, qui pèse peu en comparaison des jougs inventés par les hommes, nous trouvons le salut et le repos véritable. Nous devons donc nous attendre à ce que ceux qui répondent à l'appel de se joindre à l'Église et de se soumettre de bon gré à son instruction et à sa direction en reçoivent de grands bienfaits.

Le joug de vivre dans une Église réformée qui prêche fidèlement la Parole de Dieu, qui administre correctement les sacrements et qui exerce sagement la discipline devrait être léger, salutaire et bienfaisant. Vivre dans une telle Église ne devrait pas être un fardeau, mais une joie et une source d'encouragement.

Les pasteurs et les anciens doivent veiller attentivement à ne pas remplacer ce fardeau léger par un lourd fardeau caractérisé par un pouvoir autoritaire abusif ou constitué de multiples règles humaines écrasantes. Nous devons nous soumettre à l'enseignement et à la discipline des pasteurs et des anciens par amour pour Jésus-Christ, pourvu qu'ils soient des serviteurs fidèles du Christ, doux et humbles dans leurs rapports avec les brebis du Seigneur. Leur autorité comporte toujours des limites à ne pas franchir, en soumission à la Parole de Dieu elle-même. S'ils imposent des fardeaux qui ne viennent pas de Jésus-Christ, nous ne devrions pas leur obéir.

3. Servir les frères pour les édifier

En troisième lieu, nos responsabilités dans l'Église ne se limitent pas aux rapports que nous entretenons avec les pasteurs et les anciens. Elles s'étendent bien entendu à tous les membres de l'Église. Les croyants sont appelés à contribuer à l'unité de l'Église « *en servant leurs frères pour les édifier* » (art. 28). L'édification de l'Église incombe à toute l'assemblée. « *Ainsi donc, exhortez-vous mutuellement et édifiez-vous l'un l'autre, comme vous le faites déjà* » (1 Th 5.11).

Édifier signifie construire, s'encourager, se fortifier ensemble. Bien que le Seigneur ait donné à son Église des personnes avec des rôles particuliers pour nous guider et nous aider, tout croyant s'est vu confier le devoir et le privilège de participer à l'édification de l'Église.

« *C'est lui qui a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints. Cela en vue de l'œuvre du service et de l'édification du corps du Christ. [...] De lui, le corps tout entier bien ordonné et cohérent, grâce à toutes les jointures qui le soutiennent fortement, tire son accroissement dans la mesure qui convient à chaque partie, et s'édifie lui-même dans l'amour* » (Ép 4.11-12,16).

Nous nous attendons à ce que chaque membre de l'Église prenne une part active dans la construction de l'Église et dans l'édification de ses frères et sœurs. Nous formons une même famille et nous devrions toujours nous soutenir et faire preuve de solidarité. Le mot « servir » s'avère crucial.

4. Servir selon les dons que Dieu a mis en nous

Certains estiment qu'ils n'ont pas vraiment les capacités requises pour servir dans l'Église. Cette fausse humilité ressemble davantage à un prétexte pour ne pas assumer ses responsabilités.

L'article 28 ajoute que les croyants doivent contribuer à l'unité de l'Église « *en servant leurs frères pour les édifier, selon les dons que Dieu leur a accordés en tant que membres d'un même corps* ». L'apôtre Pierre nous assure que « *chacun a reçu un don* » (au moins un!), d'où l'exhortation : « *mettez-le au service des autres en bons intendants de la grâce si diverse de Dieu* » (1 Pi 4.10-11).

La Bible se sert de l'image du corps pour nous aider à mieux comprendre la place et le rôle que le Seigneur assigne à chacun dans son Église.

« *En effet, comme nous avons plusieurs membres dans un seul corps, et que tous les membres n'ont pas la même fonction, ainsi, nous qui sommes plusieurs, nous*

*formons un seul corps en Christ et nous sommes tous membres les uns des autres.
Mais nous avons des dons différents, selon la grâce qui nous a été accordée »
(Rm 12.4-6; voir 1 Co 12).*

Les membres de l'Église dépendent les uns des autres, tout comme les membres de notre corps. Nous avons besoin de faire partie du corps pour bénéficier de l'apport de tous ses membres, tout comme le corps a besoin de nous pour que chacun bénéficie de notre contribution. La vitalité du corps repose sur le bon usage des dons de chacun des membres au profit des autres dans l'Église. Nous ne pouvons pas nous permettre de voir certains membres s'absenter de façon indue ou d'en voir d'autres rester inactifs ou négliger de mettre activement leurs dons au service des autres.

Nous ne devons pas nous surestimer en pensant que nous pourrions nous passer des autres et rester à l'écart. Nous ne devons pas non plus nous sous-estimer en pensant que nous comptons peu ou pas du tout. Nous avons tous le devoir d'utiliser nos dons et talents, de bon cœur et avec joie, pour le bien des frères et sœurs dans l'Église, avec la force et la grâce du Saint-Esprit.

Tout comme David trouvait sa joie en vivant dans la communion fraternelle (Ps 16; 122; 133), trouvons notre joie en servant de bon cœur les autres membres du corps dans une communion vivante à la gloire de Dieu.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Patrimoine – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.